

ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

Menaces sur la securite informatique

Le développement continu des technologies informatiques et leur introduction dans tous les domaines de l'activité humaine s'accompagnent d'une augmentation du nombre de crimes visant l'appropriation frauduleuse des données informatiques.

Les cybercriminels ciblent souvent les organismes publics et les grandes entreprises : leur but est de voler des informations confidentielles, miner les réputations commerciales, gêner le fonctionnement quotidien des cibles et accéder aux données de ces différentes organisations. Ces actions peuvent entraîner des dommages moraux, matériels et financiers conséquents. Mais les grandes entreprises ne sont pas les seules à être soumises à ce type de risque, les particuliers peuvent également subir des attaques cybercriminelles.

Grâce à des moyens sophistiqués, les cybercriminels accèdent aux données privées telles que des numéros de compte bancaire, de cartes de crédit ou des mots de passe. Ils peuvent aussi rendre un ordinateur totalement inutilisable ou en prendre les commandes. Ces ordinateurs pourront être ultérieurement instrumentalisés comme maillons d'un réseau de zombies, à savoir un réseau d'ordinateurs infectés par des individus mal intentionnés et utilisés en vue de lancer des attaques contre des serveurs, de récolter des informations confidentielles ou de diffuser de nouveaux virus et chevaux de Troie.

.../...

<http://www.antivirus-france.com/v3/FAQ-Frequently-Asked-Questions-ou-Foire-Aux-Questions/Menaces/menaces-sur-la-securite-informatique.php>

Copyright : sergey - 2007-10-28 14:19:49
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>